

Fiche régionale

du SPORT

2024

La Réunion

1 La pratique du sport

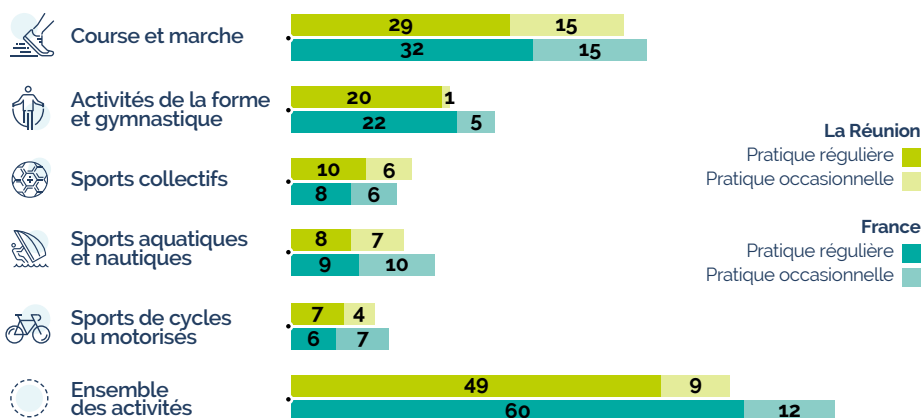
À la Réunion, en 2022-2023, **49 %** des habitants de 15 ans ou plus ont pratiqué une **activité sportive de manière régulière** (en moyenne une fois par semaine),

58 % au moins **une fois au cours des 12 derniers mois**. La part des pratiquants réguliers est de 60 % pour la France entière.



Près de trois Réunionnais sur dix pratiquent la course ou la marche de manière régulière

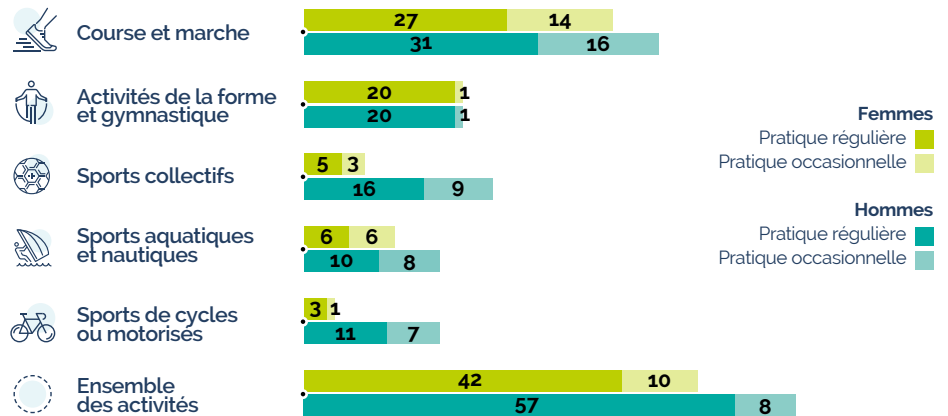
Taux de pratique sportive pour les cinq univers majeurs de la région, en % ⁽¹⁾



Lecture : À la Réunion, le taux de pratique régulière des sports collectifs est de 10 %.

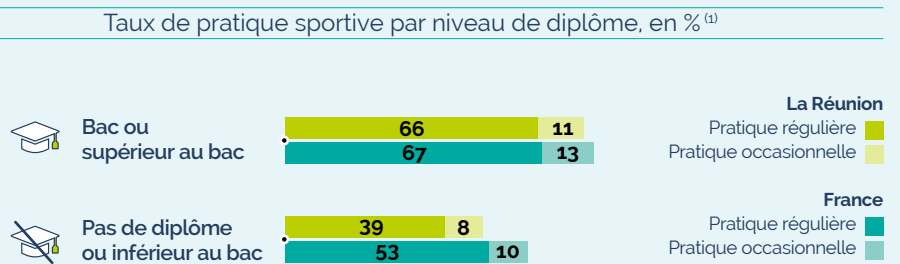
Taux de pratique sportive par univers selon le sexe, en %⁽¹⁾

Une femme sur trois pratique la course ou la marche de manière régulière



Lecture : 6 % des femmes résidant à la Réunion pratiquent régulièrement les sports de cycles ou motorisés, contre 17 % des hommes de la région (11 points d'écart).

Un faible niveau de pratique sportive des moins diplômés de l'île



Lecture : 42 % des répondants de la région ayant un niveau de diplôme inférieur au bac (ou pas de diplôme) ont pratiqué une activité sportive de manière régulière au cours des douze derniers mois, contre 54 % en France.

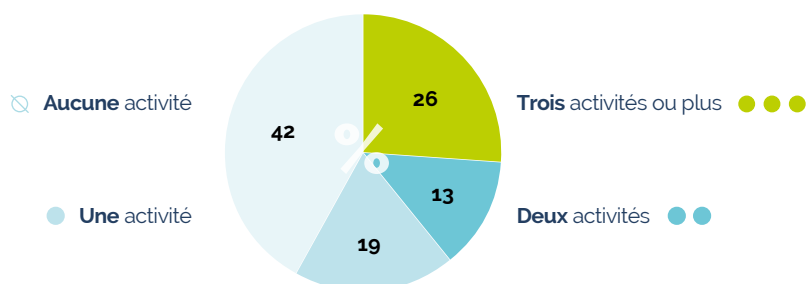
Un niveau de pratique à fort contraste

Nous trouvons dans cette région, **41 % de non-sportifs**, contre 28 % dans l'ensemble du territoire.

Pour autant, **30 %** des Réunionnais pratiquent **plus de 2 sports**. Cette part est de 32 % pour la France entière.

Les habitants de la région ne sont que **18 % à ne pratiquer qu'un sport** (contre 24 % en France entière) et **12 % à en pratiquer deux** (contre 16 % en France entière).

Répartition du nombre d'activités sportives pratiquées, en %⁽¹⁾

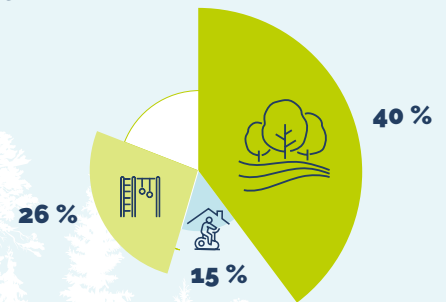


Lecture : 26 % des habitants de la Réunion ont pratiqué au moins trois activités différentes au cours des 12 derniers mois

Les sportifs de la région pratiquent leur activité principale avant tout en plein air, en milieu naturel

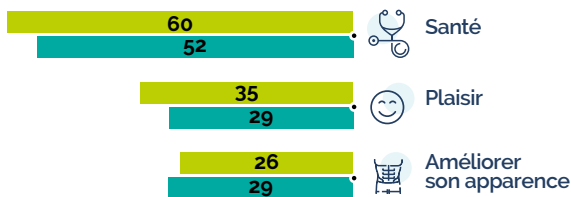
À la Réunion, **40 %** des sportifs pratiquent leur activité principale en premier lieu en plein air, en milieu naturel (contre 38 % dans l'ensemble du territoire). Viennent ensuite les installations sportives, hors lieu de travail/études avec 26 %, puis le plein air en ville, avec 15 %.

Concernant le cadre de la pratique sportive, **67 %** des sportifs réunionnais pratiquent avant tout en autonomie. Malgré cela, 20 % des pratiquants de l'île pratiquent leur première activité dans un club ou une association sportive et 12 %, dans une structure commerciale.

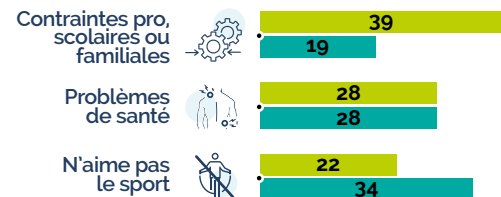


Près de deux tiers des sportifs de la région invoquent la santé comme principale motivation à la pratique sportive

Principales motivations à la pratique sportive (deux premières réponses), en % ⁽¹⁾



Freins à la pratique sportive pour les non-pratiquants (deux premières réponses), en % ⁽¹⁾



Lecture : 60 % des sportifs de la région invoquent la santé comme motivation pour pratiquer une activité sportive (en première ou deuxième réponse), contre 52 % des sportifs de France.

Lecture : 28 % des non-pratiquants citent les problèmes de santé comme principal frein à la pratique.

2

Le sport dans les clubs dépendant d'une fédération sportive

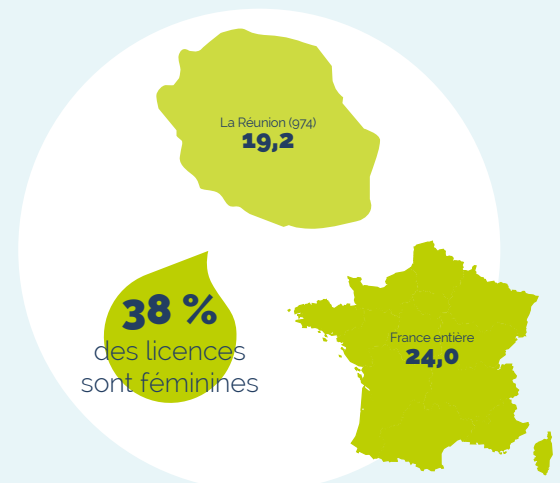
Le sport fédéral en retrait par rapport à la moyenne nationale

On dénombre en 2023, **168 985** licences sportives à la Réunion, soit 6 % de plus qu'en 2019. **Les deux tiers sont issus des fédérations unisport.** 55 % de ces licences sont issues de fédérations olympiques et 12 % de non olympiques. **Les parts restantes sont issues de fédérations multisports.**

Ce total correspond à 19,2 licences pour 100 habitants dont 38 % sont féminines.

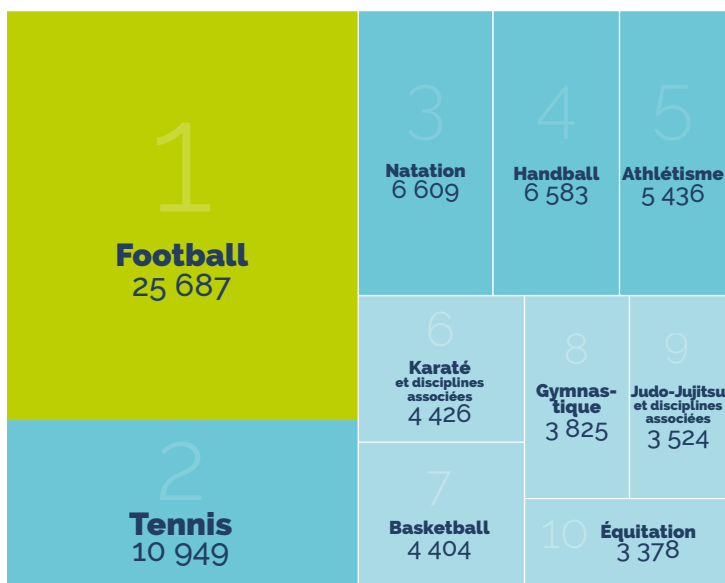
Ces licences se répartissent à la Réunion dans **1 576 clubs et établissements sportifs** actifs, soit 107 licences par club en moyenne.

Nombre de licences annuelles pour 100 habitants en % ⁽²⁾



Lecture : 19,2 licences pour 100 habitants à La Réunion, contre 24 en France.

Les 10 fédérations françaises unisport avec le plus de licences annuelles ⁽²⁾



Lecture : À la Réunion, la fédération d'équitation compte 3380 licences.

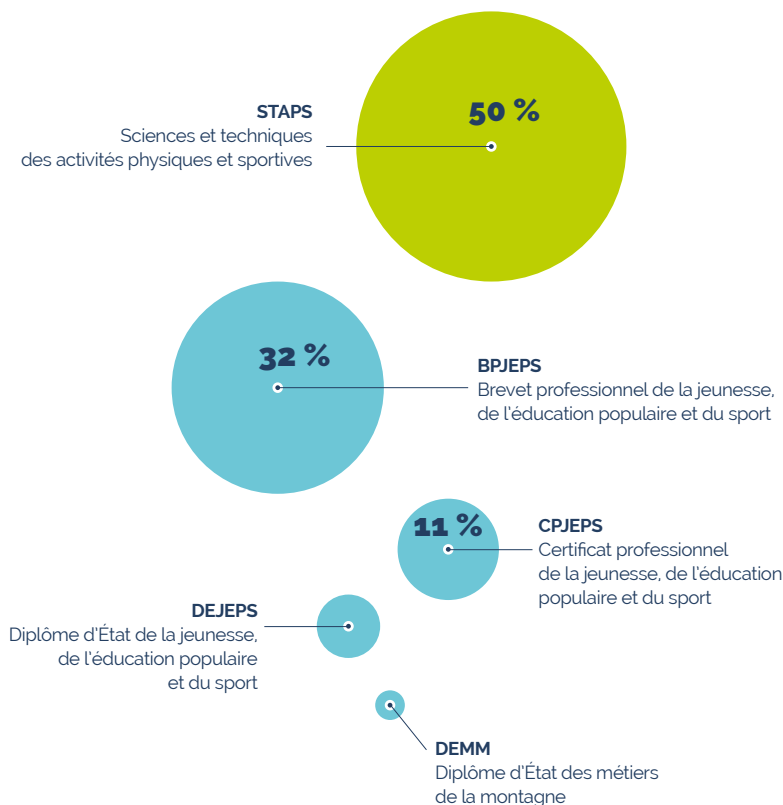
Tout comme dans le reste du territoire, la fédération française de football est très développée à la Réunion avec 25 690 licences. Tout comme à échelle nationale, la fédération française de tennis arrive en 2^e position à la Réunion avec près de 101000 licences. Vient ensuite la fédération de natation avec 6 610 licences.

Une région peu fournie en sportifs de haut niveau et en conseillers techniques ⁽³⁾

En 2022, 30 sportifs de la Réunion sont des athlètes de haut niveau, soit **0,6 % des 4826 sportifs français de haut niveau**. À titre de comparaison, la population de l'île représente 1,3 % de la population française. On dénombre également dans la région 7 conseillers techniques nationaux et régionaux, soit **0,7 % des 1058 conseillers techniques français**.

3 Diplômes, emplois et équipements sportifs

Répartition des diplômes liés au sport, en %



La moitié des diplômes liés au sport, délivrés à la Réunion sont des STAPS

En 2021, **397 diplômes autour du sport ont été délivrés à la Réunion**. L'île compte 197 nouveaux diplômés issus de la filière des Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), ainsi que 126 diplômés d'un BPJEPS (soit 32 % des diplômes de l'île cette année-là) et 45 diplômés d'un CPJEPS (11 %).

Côté emplois, en 2022, La Réunion comptait **1426 salariés du secteur sportif** (dont 6 sur 10 dans un club de sport) et **736 salariés d'activités associées au sport**, quasi exclusivement dans le des commerces de détail d'articles de sport en magasins spécialisés (96 %). ⁽⁵⁾

En 2024, on compte à la Réunion, 2710 équipements hors sports de nature dans la région, **soit 3,1 équipements pour 1000 habitants** contre 4,2 au niveau national. ⁽⁶⁾

Sources : (1) INJEP, Ministère chargé des sports, CREDOC - Baromètre national des pratiques sportives, 2023 (2) INJEP-MEDES / Recensement des licences sportives 2023 (ou 2022/2023 selon la fédération), réalisé auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère chargé des sports (3) Portail parcours et suivi du quotidien des sportifs (4) Ministère chargé des sports, Application Forômes ; Ministère enseignement supérieur (STAPS) (5) Base de données Séquoia de l'ACCOSS et des URSSAF (6) Ministère chargé des sports, Recensement des équipements sportifs.